



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le vingt-six juin deux mil vingt-trois à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président.
Date de convocation du Conseil d'Administration : 19 juin 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Élisabeth DEJEAN, André CHASTAN, Marie-Odile MORIN.

Nombre de membres

- En exercice : 9
- Présents : 5
- Excusés : 4
- Votants : 7
dont 2 pouvoirs

EXCUSES : Sophie FAGLAIN, Nadine FEUILLADE, Éric ESCLAFER (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Lydie FERNANDES (pouvoir donné à Élisabeth DEJEAN).

SECRETAIRE : Élisabeth DEJEAN

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR 7 voix
CONTRE 0 voix
ABSTENTION 0 voix

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2020.015 du 30/11/2021 approuvant le règlement communal d'aide facultative.

Considérant le règlement communal d'aide sociale facultative ainsi approuvé ;

Vu les dossiers de demandes d'aides proposés par l'Assistante sociale ;

Vu l'exposé de Madame la Vice-présidente du C.C.A.S sur ces dossiers ;

Au vu des éléments des dossiers et après les avoir examinés, le C.C.A.S :

OBJET :

**ATTRIBUTION
D'AIDES SOCIALES**

- DECIDE d'attribuer les aides financières suivantes :

N° Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant attribué	VERSEMENT DIRECT AU CREANCIER
AS2023/004	Concession cimetière	500,00 €	Trésor Public
	Frais inhumation	300,00 €	ROC ECLERC
AS2023/005	Réparation automobile	600,00 €	SARL MECA SOLUTION
AS2023/006	Loyer	0,00 €	Aide refusée en attente d'éléments complémentaires
AS2020/004	Mutuelle santé	246,24 €	VIA SANTE
	Assurance automobile	280,21 €	ALLIANZ
AS2023/007	Loyer	600,00 €	Mme BERTHY Lucette


Certifiée exécutoire

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 26 juin 2023,

Date de publication et de notification : 27/06/2023

Le Président,




Alain LAPACHERIE